



Déclaration de politique communale 2024-2030

Proclamée le 2 décembre 2024 et soumise au vote du conseil communal le 17 décembre 2024

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, et à travers vous, chères Namuroises et chers Namurois,

Nous voici à l'aube d'une nouvelle législature de six années. Six années durant lesquelles vos élues et vos élus, de toutes les sensibilités politiques, ne manqueront pas de débattre et de prendre des décisions avec l'unique souci de chercher à améliorer le quotidien de notre population.

Bien sûr, selon les points de vue et convictions respectives, ce que les uns préconiseront comme mesures sera tantôt appuyé tantôt contesté par d'autres. Les chemins à suivre pour accroître la qualité de vie à Namur seront peut-être différents selon la minorité ou la majorité, c'est l'essence même de l'exercice démocratique. Mais gageons que nous connaissions surtout un grand nombre de convergences et un état d'esprit respectueux et collaboratif comme il l'est depuis de nombreuses années déjà au sein de notre Conseil.

Les urnes ont parlé. Le 13 octobre dernier, les Namurois se sont exprimés et ont rebattu les cartes de la représentation démocratique de notre Conseil dont on continuera à se réjouir qu'il ne comporte toujours aucun représentant de l'extrême-droite.

Cette nouvelle donne électorale a entraîné une modification de la composition de la majorité locale. Après 18 années de tripartite Les Engagés – MR – ECOLO, ces deux premiers partis ont décidé de poursuivre leur travail ensemble. Je veux redire ici, au nom des deux actuels partenaires de majorité, l'estime que nous portons à nos anciens collègues du Collège communal. Philippe, Charlotte, Christine, nous avons apprécié travailler ensemble et construire, malgré nos différences d'approche dans divers dossiers, des consensus positifs pour le devenir de Namur et ses ambitions de transition écologique, sociale et citoyenne. Cet héritage perdurera. Différemment, certes, comme l'ont voulu les citoyens au regard du résultat des urnes, mais certainement et sincèrement.

Les Namurois ont massivement témoigné de leur confiance à l'égard du mouvement politique que j'ai le plaisir d'avoir créé et que je préside, me gratifiant au passage d'un soutien personnel sans précédent qui m'honore, et ont souhaité renforcer la représentation du MR en leur octroyant davantage de sièges en 2024 qu'en 2018. Notre majorité, large de 30 élus sur 47, représentant près de 60% des suffrages exprimés en octobre dernier, est légitime, rassemble des forces gagnantes du scrutin, et sera une majorité d'action et de respect.

D'action au regard des nombreux défis qui se présentent à nous, notamment en matière de sécurité publique, de cohésion sociale, de transition environnementale, de participation citoyenne, de développement urbain, de redéploiement commercial – pour ne prendre que quelques exemples – **et de respect**, à l'égard des plus fragiles, de la biodiversité, de notre jeunesse et de nos aînés, de la richesse de l'interculturalité, de la classe moyenne, des indépendants et de tous ceux qui travaillent ; et notre objectif n'est certainement pas d'alourdir leurs contributions fiscales.

Comme l'exige le Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation, j'ai l'honneur de vous délivrer, au nom de la nouvelle équipe du Collège et de ses représentants du Conseil, notre déclaration de politique communale pour les six ans à venir. Je vous la partage oralement et publiquement ce jour, mais le document figurera bien entendu à l'ordre du jour de notre prochaine séance du Conseil afin de pouvoir être débattu et voté, après quelques jours de recul et d'analyse posée.

L'exercice a le mérite de donner un cap politique, une ambition collective. Il reflète nos intentions et motivations, et servira de socle à la rédaction du prochain plan stratégique transversal (PST3) de l'administration par lequel elle va traduire en objectifs opérationnels nos divers objectifs stratégiques. Mais l'exercice a aussi ses limites. Il est toujours audacieux de décliner des ambitions sur une période si longue, sachant que les aléas de gestion ou autres phénomènes imprévus sont toujours susceptibles de chambouler les intentions initiales. La législature écoulée a pu en faire la démonstration à son insu, avec les crises de la Covid-19, de l'énergie, les réfugiés ukrainiens ou encore les inondations. Autant d'événements qui rappellent la fragilité des perspectives pluriannuelles. L'autre limite, soyons francs, c'est que nos ambitions pour Namur et ses habitants se heurteront aussi à un élément désagréable mais incontournable : le cadre budgétaire. Il nous faudra certes rêver haut pour Namur, mais avoir la lucidité aussi de nos envies par rapport à ce que l'équation budgétaire nous offrira ou pas comme possibilités.

Lors de la présentation à la presse de notre accord de majorité, nous avons mis en exergue les dix lignes de force de l'action que nous souhaitons mener pour Namur au cours de la législature qui débute. Sans surprise, et en cohérence, ces dix lignes de force sont aussi les ambitions qui structurent notre vision. Bien sûr, les nombreux éléments contenus dans nos programmes électoraux respectifs pour Namur restent des engagements qu'il nous plaira de chercher à concrétiser. Mais lister ici tous les projets que Les Engagés et le MR proposent prendrait des dizaines de pages et serait indigeste. L'objectif étant de s'en tenir à une quinzaine de pages qui permettent de mesurer nos volontés les plus fortes et ensuite permettre leur déclinaison ultérieure dans le PST3.

Pour Namur et ses habitants, nous voulons un **territoire résilient**, qui s'adapte aux changements climatiques et investit dans la végétalisation de ses espaces publics et la biodiversité.

Ce début de millénaire est marqué par des enjeux cruciaux en matière de lutte contre le dérèglement climatique et de préservation de la biodiversité, occupée à s'effondrer et que l'on doit aider à se régénérer.

Il nous reste 25 ans pour y arriver. Réussir notre transition d'ici 2050 ne sera possible que si nous arrivons à susciter l'adhésion auprès de tous les acteurs afin qu'ils s'engagent dans des actions concrètes et adoptent de nouvelles habitudes. Administrations, responsables politiques, entreprises, monde associatif, citoyens... Nous avons besoin de toutes les forces vives et que chacun entre en transition ou la poursuive.

Les collectivités locales ont un rôle central à jouer pour atteindre un tel niveau de mobilisation parce qu'elles ont la capacité de traduire des enjeux abstraits et lointains en enjeux concrets et de proximité. Namur a pris le taureau par les cornes depuis plusieurs législatures déjà notamment au travers de son schéma de structure ou encore en étant la première commune de Wallonie à adopter un plan de résilience de son territoire et d'adaptabilité de celui-ci aux changements climatiques. Notre Conseil communal a validé en ce début d'année 2024 le nouveau Plan Air-Climat-Energie (le deuxième du genre) pour fixer un cadre précis et un plan d'action très détaillé du chemin à suivre pour réduire notre empreinte écologique d'ici 2030. Il est indispensable de poursuivre en ce sens avec volontarisme. La communauté énergétique citoyenne envisagée à Salzennes se concrétisera. Les ceintures énergétiques et alimentaires de Namur seront soutenues. Et un conseil consultatif du climat verra la jour.

Nous vivons en effet sur une planète qui dispose de ressources limitées. Le territoire est une ressource qui ne s'accroît pas. C'est un héritage fragile, composé d'éléments naturels ou construits, de richesses culturelles, de relations sociales... Il est indispensable de le préserver, de l'entretenir, de le cultiver ou de mieux le partager pour le faire prospérer. Il en va de la qualité de vie dont pourront bénéficier les générations futures.

La gestion parcimonieuse, audacieuse et qualitative de l'espace est donc une nécessité. La politique d'aménagement du territoire est au cœur des politiques locales, même si celle-ci dépend aussi de choix portés à l'échelle régionale. Notre rôle est d'inscrire nos décisions dans une perspective de développement à moyen et long terme qui tienne compte des besoins démographiques et écologiques tout en recherchant l'harmonie avec les habitants.

La ville dense permet de réduire les besoins de déplacements et d'optimiser les infrastructures. Mais sa configuration ne permet pas d'assurer son autonomie alimentaire et énergétique. Les espaces urbains sont également plus exposés aux effets du réchauffement climatique, car ils absorbent deux à trois fois plus la chaleur que les zones faiblement urbanisées. Comme nous l'avons vécu durant la crise sanitaire, ils sont également confrontés à un manque d'espaces verts. Nous devons donc ruraliser les

villes, en les végétalisant et en y créant de nombreux espaces de respiration et davantage de mixité fonctionnelle (sport, loisirs, culture, commerce, écoles...). Cette ambition peut se combiner à une densification intelligente à laquelle va de toute façon nous contraindre le Schéma de développement territorial de la Wallonie.

Mais l'urbanisation du centre-ville n'est certainement pas l'unique voie à suivre ! Sans zones rurales habitées et dynamiques, nous ne serons pas en mesure de réussir la transition. Il faut y développer les circuits courts, soutenir la mobilité partagée (car-sharing et covoiturage) ou encore investir dans des communautés énergétiques locales et reboiser les surfaces qui peuvent l'être. Les villages doivent aussi disposer d'un certain nombre de fonctions et de services de proximité pour offrir un cadre de vie soutenable et attractif dans une société bas carbone.

Il nous faudra aussi identifier les zones propices à l'accueil de futures activités économiques sur notre territoire, dans une démarche concertée avec le monde agricole, afin de permettre à la fois l'essor économique et la préservation des terres agricoles les plus fertiles. Au même titre que les zones urbaines, cette approche doit s'opérer en minimisant l'artificialisation des terres. Cette transformation devra continuer d'être encadrée, par un futur nouveau schéma local de développement territorial, de manière à préserver le caractère rural des zones concernées, notamment en tenant compte de la qualité des voiries existantes (largeur, qualité de la structure de la route, capacités de stationnement...). Ce schéma se prévaudra d'une démarche participative citoyenne.

D'ailleurs, voiries et mobilité se retrouvent désormais à nouveau dans le même portefeuille scabinal pour en faciliter la cohérence des stratégies et actions. Nous continuerons de consacrer une part significative du budget communal à l'entretien et la réfection de nos voiries et places, avec le souci méthodologique témoigné jusqu'ici depuis plusieurs années. Le plan d'investissement pour réduire les risques d'inondation se poursuivra. Les cheminements, sécurisés idéalement, pour les vélos et piétons seront aussi des priorités d'investissement, de même que le maillage de sentiers entre quartiers et villages. Nous poursuivrons la politique des plans globaux de déplacements scolaires et augmenterons les places de stationnement pour vélos et les bornes de recharge électrique. Des modalités d'intervention ponctuelle et structurelle sur les trottoirs seront mises en œuvre de manière plus rapide. Nous doterons la ville d'un vaste maillage de pistes cyclables et nous œuvrerons à la concrétisation de la voie verte de gare à gare entre Jambes et Namur, y compris le petit contournement de Jambes. Nous voulons renforcer la concertation avec le TEC et la SNCB pour veiller à mettre en place de meilleures correspondances et ainsi améliorer l'offre de transport en commun. La concertation avec la Région doit par ailleurs être renforcée en ce qui concerne les projets d'aménagements d'envergure.

Pour la première fois depuis 2012, l'aménagement du territoire et l'urbanisme seront à nouveau réunis chez une même échevine, en charge de la transition écologique, ce qui est pleinement cohérent.

Nous doterons la Ville d'un véritable plan de progrès pour la nature et la biodiversité. La végétalisation des zones urbanisées et des bâtiments, ainsi que le reboisement, que ce

soit en ville ou à la campagne, permettent à la fois de compenser nos émissions de CO₂ (les plantes absorbent une certaine quantité de carbone), mais aussi de préparer nos territoires à la hausse des températures moyennes, notamment dans les zones urbaines où l'effet du réchauffement sera démultiplié (les plantes absorbent la chaleur et constituent donc un isolant naturel pour les logements et les espaces publics).

Chacun comprendra que nous restions dès lors plus que jamais mobilisés pour faire réussir la transformation du centre-ville via une piétonnisation généralisée et une végétalisation aussi forte que possible de nos espaces publics. Nous serons par ailleurs attentifs à la qualité du fleurissement des espaces publics. La Ville doit aussi jouer un rôle modèle en matière d'isolation de son propre bâti, à commencer par son Hôtel de Ville et ses entrepôts. La gestion dynamique de notre patrimoine communal et de ses centaines de bâtiments continuera d'occuper une part significative de nos investissements.

Nous souhaitons certes un cœur de ville végétalisé, mais aussi apaisé. Car cela n'aurait pas de sens de façonner un centre-ville plus attractif dans son aménagement si celui-ci ne parvient pas à attirer le chaland et les habitants faute d'une sécurité garantie.

Pour Namur et ses habitants, nous voulons donc aussi **un territoire apaisant**, qui restaure progressivement mais vigoureusement la sécurité et la propreté dans nos quartiers et rues. Du centre-ville comme des villages périphériques. La sécurité est en effet l'ingrédient indispensable à toute recette vertueuse pour le commerce, l'habitat, le tourisme, le vivre ensemble sur l'espace public.

Namur a changé de visage avec de nombreuses réalisations qui ont embelli la ville et accru son attractivité et sa convivialité. Mais vous pouvez embellir les rues et les places autant que vous voulez, si les citoyens s'y sentent stressés, dérangés ou menacés, ils n'y resteront pas ! Pour encourager les riverains à fréquenter les espaces publics à pied ou à vélo, pour persuader les parents de laisser leurs enfants jouer ou se balader dans le quartier, nous devons développer des espaces publics « zen » et sécurisants, des petits cocons de vie. Sécurité routière, réduction des nuisances sonores, éclairage public, présence de commerces et d'habitations avec pignon sur rue, entretien des bâtiments et suppression des traces de vandalisme, propreté, présence d'agents de prévention... tout cela apaise l'espace public et renforce son attractivité, sa fréquentation et donc un certain sentiment de protection. C'est ce cycle vertueux qu'il convient d'initier et d'entretenir.

Avec lucidité, nous reconnaissons que la question de la sécurité est aujourd'hui devenue centrale pour les Namuroises et les Namurois, singulièrement – mais pas uniquement – en cœur de ville et dans le quartier de la gare. Et à raison. Car vivre en sécurité, gagné à tout moment par la conviction de pouvoir déambuler dans sa ville, son village ou son quartier en toute quiétude, est un élément essentiel au bien-être mental et physique de chaque personne.

Comme toutes les grandes villes du royaume, Namur n'échappe pas à un accroissement des faits de vols ou de violence, verbale ou physique, alors même qu'elle fut une ville assez préservée des années durant.

Bien sûr l'insécurité réelle doit être ardemment combattue. Mais le sentiment d'insécurité est aussi important à enrayer car il n'est pas acceptable qu'une personne n'ayant jamais été agressée se sente de surcroît en situation de crainte de l'être. Notre combat sera exigeant et intense sur ces deux volets de l'insécurité, la réelle et la ressentie. La deuxième n'a pas vocation à relativiser ou banaliser la première. Elles participent toutes les deux à une exigence de sécurité et de sérénité, physique et psychique.

Les difficultés du quartier de la gare en particulier, sont étroitement liées au phénomène de marginalisation (sdf et mendiants notamment), de toxicomanie et de présence d'étrangers en situation illégale sur le territoire, qui pour certains s'adonnent au trafic afin de disposer de ressources pour vivre. Bien entendu, les enjeux de la lutte contre la criminalité des réseaux de drogue et de l'accueil ou du refus avec ordre de quitter le territoire des demandeurs d'asile, sont des prérogatives du pouvoir fédéral. Il n'en demeure pas moins que c'est au niveau communal que les ennuis quotidiens doivent être gérés et que les citoyens sont souvent indisposés. La Police de Namur-Capitale est donc en première ligne pour contribuer à apporter la sécurité et la quiétude attendues.

La lutte contre le trafic de drogue est aussi une priorité. La police met la main sur ces petits dealers de quartier, mais ceux-ci ne se trimbalent évidemment pas avec des valises de cocaïne, et donc les maigres dosettes retrouvées sur eux, ne suffisent pas à ce qu'un juge ordonne leur placement en prison (de surcroît en surpopulation carcérale). Le cercle est infernal. Et le sentiment d'impunité s'installe.

Si le cercle est infernal et doit mobiliser toutes les forces de l'autorité publique, il ne doit pas nous décourager. Votre majorité est déterminée à garantir l'Etat de droit, la sécurité des biens et des personnes et la quiétude retrouvée sur tout le territoire namurois.

C'est pourquoi, outre le renfort des effectifs policiers que nous entendons poursuivre comme lors de la précédente mandature, le réseau de caméras va aussi continuer de se densifier. Les caméras jouent un rôle dissuasif, de vigile constante, de suivi des infractions en temps réel et de support à la résolution des délits. Des caméras mobiles pourront aussi être acquises pour cibler des zones particulières au gré des trafics.

Bien qu'il faille d'abord et avant tout mener un travail d'accompagnement social à l'égard des publics marginaux que sont les sdf et les mendiants, tantôt les deux se confondant tantôt pas, il n'en demeure pas moins qu'il ne faut pas non plus pratiquer l'angélisme et mettre la tête dans le sable. L'accroissement de la mendicité, et singulièrement de la mendicité agressive, harcelante ou insultante, la consommation d'alcool en rue, le regroupement de marginaux aux entrées et sorties des galeries ou lieux étroits de passage, la présence de chiens robustes, etc. participent d'une dégradation de la sécurité ressentie. Les diverses initiatives réglementaires ayant été battues en brèche par des recours devant le Conseil d'Etat, il faut agir avec les moyens légaux dont nous disposons et, en la matière, ils sont ténus. Des renforts policiers spécifiques ont été recrutés afin de mieux articuler le travail de terrain avec celui des travailleurs sociaux de rue. Il faut à la fois accompagner avec solidarité et pouvoir recadrer avec fermeté. Nous prendrons toute

initiative pertinente à la lumière de ce qui a été mis en œuvre dans d'autres villes, pour mieux juguler les nuisances liées à une mendicité excessive.

Il convient de poursuivre la lutte contre les incivilités par le renforcement du mécanisme des sanctions administratives communales, par la formation de nouveaux agents constatateurs, l'accroissement du montant des amendes en cas de récidive, la sensibilisation et l'augmentation des contrôles. De manière plus particulière dans la lutte contre les incivilités environnementales, il convient de poursuivre l'acquisition de nouvelles caméras mobiles.

Des zones « Vigilis » qui étendent les possibilités d'action des agents de gardiennage pourraient être mises en place, par exemple dans le quartier universitaire ou Rogier.

La sécurité, c'est aussi celle que l'on doit garantir au cœur de chaque village. Celle qui vise à lutter contre les vols bien sûr, ou les agressions physiques entre personnes, parfois sous le même toit, mais c'est aussi œuvrer à une plus grande sécurité routière. Des aménagements ont été réalisés dans plusieurs entités mais de nombreux restent encore à faire. Pour éviter des drames lorsque nos enfants jouent en rue, circulent à vélo, se rendent à l'école, vont au club de sport, etc. Cette préoccupation est d'ailleurs aiguë pour toutes les générations. Réprimer sévèrement les rodéos urbains, notamment par la confiscation des véhicules et les retraits de permis, est aussi l'une de nos priorités. Nous continuerons de consacrer des moyens annuels spécifiques à des aménagements locaux de sécurité routière dans les villages et quartiers. Et lutterons aussi contre les véhicules qui pétaradent grossièrement.

Les zones de police et les zones de secours jouent un rôle fondamental pour assurer la sécurité de la population. Pourtant, en raison de plusieurs décisions prises à d'autres niveaux de pouvoir, et plus particulièrement par l'État fédéral, les zones de police et de secours sont frappées par un manque de prévisibilité des moyens à leur disposition pour les années futures ainsi que d'un sous-financement structurel. Pour cette majorité, la priorité restera toujours la sécurité à garantir aux citoyens, malgré l'insuffisance de financement fédéral. La zone NAGE devra être la plus performante possible et tenir compte du nouveau rythme horaire des agents.

Enfin, sans que cela ne puisse en aucune manière apparaître comme accessoire, la lutte contre toutes les formes de violence faites aux femmes ou aux minorités d'origine ou sexuelles, doit continuer de figurer parmi les priorités d'action du plan zonal de sécurité concerté entre l'autorité communale, la police locale, la police fédérale et le Parquet. Des étapes très significatives ont été franchies sur le territoire communal ces dernières années, dont l'ouverture du nouvel Espace VIF (violences intrafamiliales).

Un dialogue fécond avec toutes les diasporas veillera à être entretenu et renforcé afin de favoriser une inclusion harmonieuse.

La Ville de Namur restera résolument une ville « gay-friendly » et portera attention aux défis et enjeux liés à la communauté LGBTQIA+.

Vous l'aurez compris, si nous voulons de la fermeté en matière de sécurité, nous voulons aussi qu'elle s'accompagne de l'indispensable solidarité et générosité à l'égard des plus

démunis. Pour Namur et ses habitants, nous souhaitons **un territoire reliant**, qui accompagne et soutient les plus fragiles, favorise l'inclusion et l'accès au logement et lutte contre les discriminations.

La commune peut être le catalyseur de belles solidarités, avec le monde associatif, les entreprises et les citoyens. L'innovation sociale est elle aussi indispensable au développement équilibré et respectueux d'une ville. Tisser ou retisser des relations humaines entre les habitants des quartiers et des villages, c'est aussi le rôle d'une commune, en créant les conditions favorables à leur éclosion et à leur entretien.

Dans une démarche conjointe entre la responsabilité individuelle et la solidarité collective, la politique de cohésion sociale restera au cœur de nos préoccupations pour faire de Namur une ville généreuse à l'égard des plus défavorisés de nos concitoyens qui sont confrontés aux difficultés. Qu'ils nous viennent d'ici ou d'ailleurs.

Aucune politique communale ne bénéficie de plus de moyens que la politique sociale à Namur. C'est une fierté à l'heure où la précarité gagne tristement du terrain dans toutes les villes du globe. Mais nous savons que le chemin est encore long à parcourir.

Les difficultés de la vie peuvent tous nous toucher. Promouvoir l'attention mutuelle entre les citoyens peut aussi permettre de déceler les signes avant-coureurs de solitude, de précarité et de « mal-être ». Cette solidarité vis-à-vis des personnes dépendantes, handicapées, qui ont perdu leur emploi ou dont le salaire ne suffit plus à subvenir à leurs besoins, des personnes « accidentées de la vie », de celles qui vivent en situation de pauvreté ou d'isolement, nous en sommes tous responsables.

Depuis très longtemps, c'est au niveau local que cette solidarité s'est créée et développée autour de ce qui est devenu le CPAS. Son rôle premier est de permettre à toute personne vivant sur son territoire d'avoir des conditions de vie conformes à la dignité humaine et dans le respect de son autonomie. Nous resterons donc au rendez-vous des besoins du CPAS, sans exonérer pour autant celui-ci de la part d'effort de gestion qui lui revient et que nous rappelle régulièrement la Région via le CRAC.

Nous poursuivrons l'objectif de Zéro sans-abrisme d'ici 2030. Même s'il est probablement utopique, il est essentiel qu'il continue de nous stimuler pour agir. S'inspirant du modèle de prise en charge découvert à Terrebonne au Québec, le CPAS créera des habitations de taille moyenne (dont une dédiée aux seules femmes) et bien intégrées dans leur environnement résidentiel en guise d'abris de nuit pour remplacer celui actuellement en fonction à Jambes et qu'il nous faudra quitter en 2026 ou 2027. La création d'un accueil de jour, public ou associatif, sera aussi au menu de notre législature.

Nous souhaitons aussi augmenter le nombre de travailleurs de rue allant au contact du public extrêmement précarisé. De même que porter une attention plus accrue aux actions menées au sein des quartiers sociaux dont le Bourgmestre veillera désormais à organiser des plans d'intervention davantage intégrés entre les échevinats, services et acteurs de terrain.

Il nous faut accompagner chacun pour qu'il puisse se redéfinir un projet de vie avec envie. Et veiller à rendre les logements plus accessibles financièrement et plus adaptés aux réalités des personnes à mobilité réduite, âgées ou handicapées.

Le logement est en effet un droit humain fondamental reconnu par la Constitution. Il constitue un point d'appui essentiel aux personnes et aux familles pour s'insérer dans la vie locale, s'ancrer au territoire, construire un projet de vie, s'ouvrir aux autres ou se retrouver dans l'intimité du foyer.

Malheureusement, il devient de plus en plus compliqué de louer ou d'acheter le logement de ses rêves, avec une localisation idéale, plus particulièrement dans les communes à forte pression immobilière comme Namur.

Les pouvoirs publics doivent concourir à rendre le logement accessible à tous et répondant le mieux possible aux besoins et aux attentes des citoyens, tout au long de leur vie. Bien que de nombreux moyens d'action relèvent de l'État fédéral ou des Régions (précompte immobilier, normes de location, code civil, revenu cadastral...), la Ville est un des acteurs directs du logement et peut prendre des initiatives concrètes et agir au travers des acteurs publics du logement qui sont présents sur son territoire. C'est la raison pour laquelle nous avons, pour la première fois, volontairement souhaité placer la régie foncière et le logement au sein d'un même échevinat afin d'en activer au maximum les outils pour la création de nouveaux logements publics et singulièrement de logements d'urgence.

Les mesures visant à lutter contre les logements insalubres et les bâtiments inoccupés vont être poursuivies.

Mais il est évident qu'il ne faut pas attendre des pouvoirs publics qu'ils règlent à eux seuls toutes les difficultés sociales auxquelles les gens sont confrontés. Il faut aussi accepter de saisir les mains tendues – et l'on sait que c'est un grand défi pour les personnes en grande précarité et en décrochage social profond – et pouvoir aussi se mettre debout, prendre des initiatives. Cet état d'esprit est très important et doit pouvoir irriguer notre territoire. Nous voulons, pour Namur et ses habitants, un **territoire entreprenant**, qui crée les chances pour la mise à l'emploi et développe un écosystème économique dynamique.

Avec la famille et l'école, le travail (activité professionnelle ou engagement bénévole) est le troisième pilier par lequel la femme et l'homme se construisent. Les lieux de vie sont aussi les lieux de travail. Chaque commune doit rechercher un équilibre entre ses fonctions et pôles d'activités : l'accueil d'entreprises est un élément important de son développement, qu'il s'agisse d'agriculteurs, d'entrepreneurs industriels ou commerciaux, de prestataires de services...

Pas de développement humain sans création d'activités, sans création d'emplois. Pas de vie locale sans création d'entreprises. La commune est le terreau idéal pour développer des initiatives innovantes, axées sur la transition vers d'autres modes de production et de consommation, pour les encourager et les soutenir. Tous les indépendants qui se lancent dans une aventure de création de richesses multiples (emplois, contribution au PIB,...)

méritent notre soutien et respect. Leur rôle, loin de devoir être stigmatisé ou caricaturé, doit au contraire être pleinement valorisé.

Afin de favoriser les échanges avec le secteur économique, un conseil consultatif des classes moyennes va être créé.

De nouveaux modèles économiques doivent par ailleurs émerger au profit des citoyens : économie partagée, économie collaborative, économie circulaire, circuits courts, économie numérique... Notre commune doit jouer un rôle actif pour soutenir ces initiatives et prévoir des collaborations locales.

La création d'entreprises sur un territoire donné ne suffit pas à elle seule à permettre à ses habitants de décrocher un travail. La Région et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont développé, avec les partenaires sociaux, des services de formation, d'encadrement et diverses initiatives favorisant la création et la mise à l'emploi. Il nous faut amplifier les formations des moins qualifiés grâce à la future Cité des métiers namuroise, rue Rogier, et lutter activement contre les discriminations de genre, de sexe ou de religion.

Pour nous, l'esprit d'entreprise et d'initiative dépasse largement la seule création d'entreprises commerciales. À côté de la liberté d'entreprendre, de créer son entreprise, nous voulons encourager de la même façon les initiatives associatives, culturelles, sociales, solidaires ou humanitaires. Les engagements privés ou professionnels dans une action sans but lucratif ou dans une action associative, qu'ils soient individuels ou collectifs, participent effectivement à une volonté de construire une société où les actions humaines ne peuvent se résumer à une logique uniquement marchande.

Nous souhaitons un **territoire innovant**, qui crée des opportunités d'épanouissement personnel et économique à ses habitants et s'inscrit dans la transition numérique.

Avec le développement des nouvelles technologies, des supports multimédias digitaux, des réseaux sociaux, du smartphone, des objets connectés ou encore de l'intelligence artificielle, nous connaissons depuis plusieurs années une révolution technologique sans précédent. Ces évolutions technologiques font parfois émerger le pire, parfois le meilleur. Nous souhaitons avant tout que ces nouvelles technologies permettent d'être les outils de liens plus forts entre les habitants ainsi qu'avec les élus et favoriser l'émergence d'initiatives au service de la collectivité. Ne nous mettons pas cependant la tête dans le sable par rapport aux enjeux de cybersécurité des systèmes informatiques de la Ville, pour lesquels il nous faudra déployer les moyens financiers et humains requis pour garantir leur intégrité.

Pour permettre à la transition digitale de constituer une véritable opportunité de développement humain, il est indispensable de continuer de rendre notre territoire plus intelligent, plus *smart*, c'est-à-dire une commune qui s'appuie sur différentes solutions technologiques et digitales qu'elle articule entre elles, de manière intégrée, afin d'améliorer ses performances économiques, sociales et environnementales et de soutenir la qualité de vie des habitants. A cet égard, Namur est incontestablement avant-gardiste et reconnue comme telle. Elle a aussi été reconnue par l'UNESCO comme ville créative dans les arts numériques, seule ville belge à détenir cette labellisation. C'est une opportunité tant pour notre écosystème numérique business qu'académique et citoyen.

La digitalisation n'est pas non plus sans conséquences sur l'environnement et la santé. De nouvelles formes de pathologies et d'addictions apparaissent à cause d'une surutilisation des écrans. Le numérique peut aussi isoler une personne plutôt que la socialiser. Le harcèlement en ligne ou scolaire est malheureusement courant. Autant de dimensions que nous souhaitons mieux prendre en compte dans notre enseignement communal notamment, tout comme la problématique de la fracture numérique.

Nous voulons aussi favoriser une participation accrue des citoyens à la gouvernance locale et au développement du territoire via la dynamique participative qui est impulsée au départ du NID (Namur Intelligente et Durable), véritable lieu de prospective urbaine et de partage citoyen autour du développement de la ville. Nous souhaitons aussi poursuivre le développement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire communal, actuellement couvert à hauteur de 80%, ce qui fait actuellement de Namur la ville wallonne la mieux desservie en fibre optique.

Pour Namur et ses habitants, nous voulons aussi un **territoire enthousiasmant**, qui célèbre la culture, stimule le tourisme et dynamise le commerce.

Car l'innovation ne saurait en aucun cas se cantonner au seul secteur économique ou de l'aménagement du territoire. Quand bien même elle y favoriserait la création d'emplois. L'innovation et l'audace doivent aussi pénétrer plus intensivement encore les secteurs sociaux et culturels.

Oser miser sur la créativité, stimuler les rencontres improbables et les intelligences collaboratives, c'est ce qui permettra que des solutions nouvelles émergent en matière de soins de santé, en matière d'habitat, en matière culturelle, en matière sociale.

C'est en ce sens que des projets comme le TRAKK (pépinière d'entreprises innovantes à la place du hall sportif de l'université) ou le développement du parc d'affaires économiques CARE-YS centré sur la santé et les aides aux personnes âgées (*Silver economy*) sur le plateau de Bouge, ont été conçus et impulsés.

C'est en ce sens que le KIKK Festival, festival dans le top mondial sur les nouvelles technologies, est soutenu par la Ville et est son partenaire dans la gestion du Pavillon (numérique) qui a éclos sur l'esplanade de la Citadelle.

C'est en ce sens que la culture et le tourisme ont occupé une place majeure dans la politique des dernières années. Avec la dynamique de Namur Confluent Culture #1 et #2, c'est toute la valeur ajoutée des acteurs culturels, autant que leur diversité, qui sont célébrées et encouragées. Toutes les villes qui émergent et créent de la dynamique économique et sociale, qui créent du lien, sont celles qui ont misé sur la créativité. Et votre majorité entend bien poursuivre sur cette dynamique structurante de son essor.

La culture, le tourisme, le développement économique sont autant de matières qui façonnent de manière puissante notre ville et la vie des gens, leurs liens sociaux. Cette majorité souhaite voir la ville comme le lieu d'expression de libertés et de créativité, non comme un ensemble de problèmes. Placer la culture au premier plan des préoccupations communales, aux côtés des difficultés du quotidien des Namurois, n'est dès lors pas indécent, ni irresponsable...c'est un acte de foi pour l'avenir ! Nous sommes

donc heureux que se soit ouverte la perspective d'être la capitale européenne de la culture en 2030. Toute l'énergie et les moyens utiles seront déployés pour être le lauréat final.

Parmi quelques enjeux à venir, nous concrétiserons enfin, en confiant la gestion à un acteur privé, une aire d'accueil pour les motorhomes. Nous continuerons de vouloir dynamiser les bords de nos cours d'eau. La ville de Namur est une terre de festivals et nous essayerons d'accueillir une édition du festival international de chant choral *Les fous chantants*. Nous tâcherons, avec le secteur privé, de doter Namur d'une salle de concert adaptée à l'accueil de grands spectacles de variété. Nous souhaiterions la création d'une salle d'exposition de grande capacité. Nous continuerons de restaurer notre patrimoine et d'investir dans et pour la Citadelle. Nous soutiendrons les arts urbains et leurs artistes. Nous adopterons un cadre pour les mises en location Airbnb pour éviter les pratiques abusives et déloyales. Nous créerons un parcours accrobranches. Et nous œuvrerons pour que progressivement soient créées les conditions d'une ouverture dominicale de nos commerces.

Car pour stimuler et accompagner le tourisme, le commerce de proximité est un enjeu incontestable. Il soutient le travail indépendant et est un secteur pourvoyeur d'emplois, notamment pour les jeunes moyennement qualifiés. Mais il s'agit d'un enjeu plus large, porteur de la vitalité de la vie sociale, culturelle ou touristique. Les petits commerces sont également davantage ancrés dans leur territoire et moins facilement délocalisables. Pour nous, la croissance de notre qualité de vie ne peut être possible sans commerces de proximité et des centres dynamiques et attractifs.

Consciente de l'essoufflement de la fréquentation de notre centre-ville au vu des concurrences féroces nées en périphérie immédiate (N4 Erpent) ou plus lointaine (Andenne, stock à Fosses-la-Ville, Esplanade à Louvain-la-Neuve,...), la Ville de Namur doit plus que jamais réinvestir dans son cœur de ville. Pour rebooster l'attractivité du centre-ville, nous concrétiserons le projet de piétonnisation, comme déjà dit, mais aussi celui du centre multifonctionnel du Square Léopold. Poreux, en connexion directe avec nos rues commerçantes, il doit être prioritairement réservé à de nouvelles grandes enseignes complémentaires à celles existantes actuellement, et vitaliser notre dynamique commerciale. D'autant que le projet en gestation ne sera nullement « un temple de la consommation » comme certains l'avaient décrit, car le projet intègre désormais une dimension mixte de fonctionnalités (logements, commerces, services, bureaux, ...) et a été redimensionné conformément aux conclusions du processus de co-construction avec les citoyens et commerçants notamment.

De nouveaux parcs publics ont été créés ou vont l'être sous peu dans l'hyper centre-ville. Tout est donc réuni pour pacifier ce dossier avec la population et progresser afin que le cœur de ville ne devienne pas un désert commercial et que soient créés des écrans de nature et de convivialité, bien mieux agencés que l'actuel square dont nous serions peu à recommander la fréquentation, en journée comme en soirée.

Une ville capitale comme la nôtre doit aussi assumer sa part d'événementiel et de vie nocturne, dans le respect des riverains.

En ce qui concerne le développement commercial, nous souhaitons dynamiser l'attractivité du centre-ville, sur base notamment de l'expérience de la Ville de Mulhouse.

Pour Namur et ses habitants, nous voulons un **territoire ressourçant**, qui fait du sport et de la santé, du bien-être et de la convivialité, des éléments de la qualité de vie.

Les acteurs associatifs de la vie artistique, culturelle et sportive sont des partenaires essentiels dans la construction d'une société plus humaine. La Ville doit axer son action sur la promotion des activités sportives accessibles sur son territoire, notamment vis-à-vis des publics jeunes, socialement défavorisés, des seniors et des personnes en situation de handicap. Le soutien concret aux associations locales et mouvements de jeunesse (mises à disposition de locaux, de terrains de sport, prêt de matériel, etc.) est aussi un élément important, de même que l'accessibilité géographique et financière aux activités sportives ou culturelles proposées par les opérateurs locaux. Nous continuerons aussi de plaider auprès du TEC pour disposer de bus à heures plus tardives pour les retours en soirée d'activités culturelles.

Vivre heureux postule une bonne santé et une action vigoureuse en matière de médecine de proximité et de qualité des prises en charges hospitalières. La Ville dispose de peu de leviers pour développer elle-même une politique de santé intégrée. Mais elle peut agir résolument en amont, dans le champ de la prévention en matière de santé. Rien n'est plus essentiel pour les familles que d'évoluer dans un environnement sain, et jouir d'une bonne santé pour soi-même et ceux qui nous sont chers. A cet égard, l'un de nos points d'attention sera l'approche préventive en matière d'assuétudes.

Enfin, comme le souligne l'Organisation Mondiale de la Santé, le bien-être d'une personne est déterminé par de nombreux facteurs qui vont au-delà de l'existence d'infrastructures et services médicaux : l'alimentation et les activités physiques tout au long de son existence, la situation financière et matérielle des ménages mais aussi les liens et les activités sociales, lorsqu'on sait qu'un ménage sur trois est en fait une personne vivant seule et que 32% des Belges se sentent très seuls.

Nous pensons également à la qualité du cadre de vie et de l'environnement (pollution de l'air, du sol, des matériaux de construction de son logement...). Les pouvoirs locaux disposent de leviers stratégiques pour intervenir sur ces dimensions, par exemple en luttant contre l'insalubrité des logements, en subsidiant des clubs sportifs de proximité, en rétablissant des liens sociaux par le soutien notamment du monde associatif ou encore en contrôlant la qualité de l'air.

La pratique du sport pour tous et notamment le sport-santé resteront l'ADN de la politique sportive de la commune. Les divers terrains synthétiques seront progressivement remplacés par de nouveaux, la salle handisport se concrétisera à Bouge de même qu'une nouvelle piscine ou centre aquatique sur le P+R bougeois. Le club house du Rugby deviendra réalité de même que la rénovation de nos plus anciennes infrastructures sportives. Nous œuvrerons à concrétiser un skatepark indoor et une station de trail à la Citadelle. Et à optimiser la piste de pumptrack.

Pour Namur et ses habitants, nous voulons **un territoire rayonnant**, qui assume son statut de capitale régionale, promeut son pôle académique et se vivifie de relations internationales.

C'est un privilège d'être la capitale régionale. Nous devons donc assumer ce statut avec fierté et responsabilité. Être une ville capitale, c'est aussi penser et regarder au-delà de nos murs et frontières. Namur doit nourrir et se nourrir d'un engagement international pertinent, créateur de sens et de valeur, tant dans une orientation de crédibilité de la Ville, de visibilité de celle-ci, que d'opportunités pour ses acteurs économiques, culturels et éducatifs. Nous continuerons de déployer et entretenir notre réseau de villes partenaires, à travers le globe, et à prendre une part active aux réseaux internationaux comme celui des Villes créatives de l'UNESCO, Vertech ou encore l'AIMF. Notre coopération au développement continuera de se concentrer sur Masina en RDC.

Namur est aussi une ville estudiantine. C'est une chance et un défi. Nous serons des partenaires de la réussite et du développement de l'Université et des Hautes Ecoles, de même que de l'ensemble des acteurs de l'éducation, du fondamental comme du secondaire. Nous n'oublions pas l'enseignement de promotion sociale. Nous apporterons soutien et facilités au programme de redéploiement du Campus universitaire une fois le déménagement du Palais de Justice rendu effectif. Cette zone accueillera un nouveau parking souterrain destiné à permettre de reconfigurer les places Saint-Aubain et du Palais de Justice, qui nous faudra à l'avenir baptiser autrement.

C'est convaincus que l'éducation est la mère de toutes les politiques que nous souhaitons proposer aux Namurois un **territoire régénérant**, qui fait de l'éducation et de la jeunesse une priorité au cœur de nos quartiers et villages, et qui favorise l'intergénérationnel.

Vivre heureux postule d'avoir des facilités pour accompagner l'éducation des enfants, grâce à des crèches en suffisance et financièrement accessibles et des écoles fondamentales proches, bien équipées et à un niveau d'enseignement inspiré par l'excellence pour tous.

Ce soutien que la Ville de Namur peut apporter aux familles qui vivent sur son territoire est fondamental. Car la vie des familles a profondément évolué. Elles sont de plus en plus monoparentales, recomposées... Un certain nombre sont aussi adoptives ou, parfois, familles d'accueil. Leur mode de vie a changé.

Les parents remplissent de multiples fonctions : premiers éducateurs de leurs enfants, aidants familiaux, travailleurs, citoyens engagés, volontaires... Concilier ces rôles est un vrai enjeu. Nous voulons les soutenir, car c'est d'abord au sein des familles que l'avenir se construit. Plus spécifiquement, les familles monoparentales feront l'objet d'une politique spécifique afin de réduire leurs coûts pour l'accès à une série de services ou activités de la commune.

La Ville a un rôle essentiel pour améliorer les conditions de vie en famille d'abord par les services qu'elle peut mobiliser et mettre à leur disposition (écoles, crèches, plaines de jeux...), ensuite par l'environnement qu'elle peut aménager (aménagement d'espaces verts, quotas de logements familiaux, mobilité douce...), mais aussi par les initiatives

qu'elle prend pour le vivre ensemble (soutien aux fêtes de quartier, aux groupes folkloriques, aux rencontres intergénérationnelles...) et l'éducation (organisation de l'accueil extrascolaire, soutien aux activités culturelles et sportives, aux locaux des mouvements de jeunesse...)...

Quand, par exemple, la Ville (re)met en place des sentiers et pistes cyclables ou aménage des parcs avec des zones de jeux, elle permet aux enfants de découvrir et de s'approprier leur environnement. Elle leur permet de se socialiser (d'entrer en relation entre eux). Elle leur permet de pratiquer des activités physiques et donc contribue à leur santé. Par des actions concrètes, la Ville peut répondre aux difficultés que rencontrent aujourd'hui les familles comme le burn-out parental, l'isolement de certaines familles monoparentales ou de parents d'enfants porteurs de handicaps, les difficultés liées à l'éducation des jeunes, l'épuisement de la génération dite « sandwich » qui s'occupe à la fois de ses enfants et de ses parents...

Les différentes crises que nous traversons fragilisent les enfants et les jeunes. Leur mal-être est palpable. Les professionnels de la santé mentale tirent la sonnette d'alarme. Nous devons donc définir une politique stratégique claire et soutenante à leur égard. À cela s'ajoute le fait que les jeunes se sentent parfois, voire souvent, isolés, incompris ou dénigrés. Le fossé se creuse entre eux et leurs aînés, alors que chacun aurait à apprendre de l'autre.

Les acteurs communaux prennent en charge toutes les facettes des enfants et des jeunes au sein des crèches, des écoles, des associations extrascolaires, sportives, culturelles et d'animation parce qu'un enfant ou un jeune n'est pas qu'un élève. Il est aussi une sportive, un artiste, un animateur de mouvement de jeunesse, un bénévole, une cycliste, un musicien. Toutes ces sphères, et bien d'autres, composent l'enfant et le jeune, raisons pour lesquelles la commune doit investir dans le soutien aux associations d'enfants et de jeunes, développer avec les Régions et la Fédération Wallonie-Bruxelles des milieux d'accueil et investir dans des infrastructures de qualité. C'est notre engagement à Namur.

C'est convaincu de l'importance à donner à la qualité de notre réseau communal d'enseignement que j'aurai le plaisir d'assumer, pour la première fois pour un bourgmestre, la compétence de l'éducation. C'est une volonté ; un signal clair de l'importance que cette majorité veut continuer d'accorder à nos écoles, afin d'y développer un climat aussi serein que possible, les voir mobilisées autour de projets pédagogiques stimulants et de travaux de rénovation/extension adéquats.

A l'autre bout de la chaîne de l'âge, l'amélioration de la qualité de vie des aînés au sein de notre commune constitue aussi une priorité. Afin d'humaniser notre société où coexistent plusieurs générations connaissant des conditions de vie très différentes, nous voulons réserver aux aînés l'attention qu'ils méritent et dont ils sont parfois injustement privés. Nous devons construire une société intergénérationnelle, favoriser les rencontres et développer une dynamique d'échange entre les générations. Le Conseil consultatif communal des Aînés restera un interlocuteur de choix pour les autorités communales.

Quelles que soient les générations, la notion de bien-être couvre aussi les enjeux relatifs au bien-être animal dans toutes ses dimensions. A cet égard, la Ville restera à la pointe,

concrétisera le projet d'un parc canin à Bouge et pourrait notamment prendre l'initiative de la création d'un cimetière pour animaux de compagnie.

Pour Namur et ses habitants, nous voulons, enfin, **un territoire responsabilisant**, qui gère les deniers publics avec rigueur, et offre un haut niveau de service à sa population

De nombreux citoyens entretiennent et véhiculent, notamment sur les réseaux sociaux, une opinion et une image très négative du secteur public et de ses fonctionnaires. Si cette perception est fort heureusement le plus souvent excessive et simplificatrice, elle révèle malgré tout un fossé qui se creuse toujours plus entre les institutions publiques et la population. L'échelon local ne fait pas exception à ce phénomène. Que du contraire ! Il suffit d'un incident, d'un manque de courtoisie d'un agent ou encore d'une réaction tardive de la zone de police pour qu'un riverain se forge un avis sur l'ensemble de l'institution communale et diffuse largement son mécontentement sur les réseaux sociaux. Certaines personnes se sentent abandonnées par les autorités. Les communes doivent donc veiller à encore davantage renforcer la présence et la qualité de leurs services, mais aussi leur exemplarité, notamment en matière de simplification administrative !

Certaines décisions fédérales, régionales et communautaires ont également renforcé les responsabilités des communes, sans nécessairement transférer les moyens adéquats. D'autres décisions ont tiré vers le haut les besoins et les demandes auprès des collectivités locales et notamment des CPAS. Les pouvoirs locaux manquent de ressources pour pleinement assurer certaines de leurs missions et répondre aux attentes des citoyens, alors qu'ils doivent en même temps se saisir de nouveaux enjeux comme l'urgence climatique, les transitions numériques ou l'afflux de réfugiés politiques. Un mécanisme de refinancement structurel des communes est donc indispensable. Nos réserves nous permettront de tenir encore quelques années, mais pas nécessairement jusqu'à la fin de la législature. Si on ne veut pas devoir un jour supprimer des services et les agents qui vont avec, il y a urgence à se pencher sur le sort des grandes villes, notamment en matière de charge de pensions. Namur ne fait pas exception.

Enfin, la Ville ne pourra pas relever tous ces défis sans s'appuyer sur des agents appliqués, motivés, qualifiés et solidaires. Nous veillerons à développer une politique des ressources humaines moderne et enthousiasmante, sans pouvoir pour autant remplacer tous les départs à la pension.

Dans le dialogue entre élus, administration et population, mieux « s'approprier » le territoire par les mécanismes de la démocratie participative locale reste un enjeu majeur des prochaines années. Les citoyens exigent – et ils ont raison – plus que le droit d'obtenir de l'information ou de donner un avis, celui de définir ensemble l'utilisation du territoire, pour y tracer ce « cadre de vie » auquel ils s'identifient et dont ils attendent une garantie de qualité. C'est déjà ce qui fut recherché lorsque nous allâmes à la rencontre des Namurois au sein de leur quartier avant d'adopter le schéma de structure communal. C'est aussi ce que nous avons fait ces dernières années en créant un échevinat de la participation, en multipliant les rencontres publiques sur tous les grands projets, en systématisant pour ceux-ci le recours à des ateliers participatifs de co-construction des

projets, en créant le NID, en lançant les budgets participatifs, etc. Cette démarche de participation citoyenne accrue restera un élément faitier de nos démarches.

Chers collègues, ainsi se clôturera la lecture de notre déclaration de politique communale pour la législature qui s'ouvre. Une législature de défis, que nous sommes prêts à relever avec enthousiasme et sincérité. Je formule le souhait que nous puissions converger vers un maximum des projets qui en découleront et que notre énergie servira d'abord la cause des Namurois avant celle des partis. Ensemble créons du lien pour créer demain, afin que Namur s'éclaire ! Bon et fructueux mandat à chacune et chacun !

Au nom de la nouvelle majorité communale,

Maxime Prévot
Bourgmestre